

Vendredi 20 juillet 2018 à MONTELS

COMPTE-RENDU

Etaient présents:

Collège régional : Kathy WERSINGER.

Collège départemental : Christine GASTON, André ROUCH.

Collège communal : Louis BLAZY, Gilbert COUVREUX, Jean-Michel GUARINO, Bernard DELBOSC, Simon BAVARD, Jean-Louis ATTANE, Didier MAZERIES, Jocelyne FERT, Sophie COSTESEQUE, Claude RICHARD, Nathalie AURIAC, Jean-Michel DEDIEU, Thierry TARIOL, Jean-Claude BAREILLE, Edmond FAUP, David DESJEAN, Gérard PIQUEMAL.

Ont donné pouvoir :

Collège régional : Nathalie MADER à Kathy WERSINGER, John PALACIN à Kathy WERSINGER.

Collège départemental : Henri NAYROU à Christine GASTON, Christine TEQUI à Christine GASTON, Alain BARI à André ROUCH, Eric DONZE à André ROUCH.

Collège communal : Patricia QUINAT-RAYANDU à Gérard PIQUEMAL, Michel BOUCHE à Geneviève ARNAUD, Jean-Noël VIGNEAU à Jocelyne FERT, Bernard CAVAILLE à Geneviève ARNAUD, Gabriel FAURE à Edmond FAUP.

Excusés ou absents :

Collège régional : Kamel CHIBLI, François ARCANGELLI, Guy ESCLOPE.

Collège communal : Yannick ALONZO, Jean-Luc FERNANDEZ, Emily STOTER, Adeline MAUDUIT, Marie-Odile MEJEAN, Daniel LE COUTOUR, Nicolas GRESLE, Pascal JUSOT, Patrice SAVARINO, Marion DUPUY, Oscar GIROTTO, Maurice BACHELET, Alain DE LA CRUZ RUEDA, Claude DUPUY, Jean-Claude DUBOIS, Antoine DUBURCQ, Guillaume CANIL, Marc MAGE, Anthony PAROLIN-MAURETTE, Michel ANQUET, Annie ALZIEU, Michel IMBERT, Maxime DANGLA, Michel RIETHMULLER Hélios MENGUEZ, Jeanne-Marie BARRE, Aurélie MIR, Marie BALTAZAR, Michaël STEPHAN, Marc DUMONT, Jean-Claude COMMENGE, Claude AYNIE, Marie Pierre BORDES, Myriam PEAT, Jean-Jacques MERIC, Marc MARTY, Nathalie DUPUY, Nicole LACAZE, Jean-Christophe DANDIEU, Cécile MENDOUZE, Annick CHANOT, Michel ASFAUX, Violaine RICHL, Hervé CLAUSTRE, Pascal AUDABRAM, Guillaume MEURISSE, Christian CARRERE, Jocelyne SOUM, Suzan WARM, Enguerrand BORDEAU, Wilm WIJNEN, Frédéric VINOLES, Pierre ORTET, Thierry PORTET, Jean-Paul ROUQUIER, Thierry PORTET, Claude TERON, Bernard DEFFARGES, Huguette TOURET, Didier PIQUEMAL, Michèle COLIN, Stéphane GARNIER, Guillaume VAYSSIERES, Georges POULET, Denis MIALHE, Rose BALAGUE, Francis ROIG, Raymond BERDOU, Patrice COMMENGE, Sandrine LOUBET, Olivier HOUPAIN, Galaad BONFILS, Martine CRESPO, Pierre PARIS, Marc DELANGRE, Denis BELARD, Pierre BATAGLIERI, Nicole COMMENGE, Didier NOUVELLE, Angélica SENTENAC, Yvan GROS, Michel LIMOGES, Anne CAUBERE, Charlotte PAGES, Sylvie DURAND, Céline MANTHEY, Sandra CAZAUX, Claude PUJOL, Antoine RODRIGUEZ, Kay MONTAGNE, Christian SOUCASSE, Michel DEJEAN, Maxime ALOZY, Denis ROUSSEAU, Robert THIRION, Jacques BERTRAND, Richard DE MERITENS, Janine PASCAL, Gérard GRANGER, Guy ENDRON, Frédéric BONNEL, Jean-Charles THORRE, Michel SUBRA, François MURILLO, Gérard ROVIRA, Catherine MERIOT, Guy PIQUEMAL, Thierry TOURNE, Christine TOUGNE, Fabrice BENETOUX, Christiane ODON, Pierrette LAPEYRE, Guillaume JOLIBERT, Valérie CLERGUE, Pierre MIQUEU, Sophie ESTEULLE, Claudine LE GUILLOU-DEVOS, Jean-Michel HUET, Thierry TORRES, Arsène BARBOSA, Damien BAREILLE, Colette ROMIER, Eliane JASPARD, Gisèle SOLER, Marc SAUVAGET, Jacqueline MAURAN, Alain SERVAT, Sylviane REGALON, Didier PEYROU, Roland MOLE.

Le Président accueille les participants et souligne la particularité de la réunion du jour, intégrant un ordre du jour très réduit.

DECISIONS ADMINISTRATIVES ET BUDGETAIRES

Modification des statuts du Syndicat mixte (réf. Charte art. 1)

Le Président rappelle que lors de sa séance du 3 octobre dernier, le Bureau syndical a décidé d'une procédure de modification statutaire du Syndicat mixte. En effet, la modification du paysage institutionnel des Pyrénées Ariégeoises, conséquence de l'application de la loi NOTRe, et les évolutions législatives et réglementaires dans les domaines d'intervention du Syndicat, impliquent de devoir prévoir des adaptations à ses statuts.

L'objectif est de rendre les nouveaux statuts opérationnels au 1^{er} janvier 2019, pour l'exercice 2019.

Sur les bases et principes souhaités par le Bureau lors de ses séances du 3 octobre puis du 20 mars, un dialogue a été engagé auprès des membres et partenaires du Syndicat mixte, afin d'établir la proposition de rédaction des statuts modifiés. Il concerne

notamment les communautés de communes et d'agglomération concernées par le PNR, ainsi que les « communes associées » actuellement liées par convention au SMPNR. L'Etat (Préfecture et Sous-préfecture de St Girons) a également été sollicité pour expertise juridique.

Le Président fait une présentation détaillée des statuts. Le Président souligne plus particulièrement les modifications. Ainsi, tout au long de la lecture du document des questions sont posées et des propositions de modifications étudiées.

Suite à ces précisions et petites modifications apportées, le Président propose d'approuver ces modifications statutaires. Le Comité syndical les approuve à l'unanimité.

Matthieu CRUEGE, Directeur, explique la suite de la démarche. Chacune des communes, communes associées, communautés de communes, la Région Occitanie, le Département de l'Ariège devront délibérer sur ces modifications statutaires avant la fin du mois d'octobre, afin que ces modifications statutaires soient opérationnelles pour le 1^{er} janvier 2019.

Un courrier d'information sera envoyé pour expliquer cette démarche.

Vote du Compte Administratif 2017

Camille JAUDIN, Directrice adjointe, présente le compte de gestion. Le Président propose de l'approuver. Il est approuvé à l'unanimité par le Comité syndical.

Puis Camille JAUDIN présente administratif 2017, étudié par le Bureau lors de sa séance du 15 mai. Madame Eliane SUTRA, Trésorière de Saint-Girons formule des précisions sur ce compte administratif.

Le Président se retire. Gérard PIQUEMAL, Vice Président du Parc soumet le compte administratif 2017 au vote. Il est approuvé à l'unanimité.

Le Président remercie l'Assemblée et met fin à la séance.

**Le Président
André ROUCH**

